



Ce mémorandum est basé sur la directive "Licence et qualification de joueur 2020/21" de la Commission technique de swiss unihockey.

Les chiffres donnent le nombre maximal de joueurs licenciés pouvant être engagés par match pour chaque ou classe concernée.

Lors de matches de promotion/rélegation, la limitation du nombre de joueurs engagés qui s'applique est toujours celle de la ligue inférieure.

Par match, le nombre maximum de 22 joueurs ne peut jamais être dépassé.

Table with columns for Licence (LNA, LNB, 1ère ligue, etc.), Ligne/Classe, Années de naissance, and Double droit de jouer. It details player limits for various Swiss unihockey categories from 2000 to 2013.

1 A condition qu'aucun joueur/aucune joueuse de la catégorie Actif des ligues inférieures (max. 3) ne soit engagé. Sinon le nombre de Junior(e)s est réduit en conséquence, ex. 7 - 3 = 4. 2 Années pour lesquelles on peut prendre la liste correspondante. Toutefois, ce qui est déterminant pour l'engagement du joueur, c'est sa catégorie de licence et non son année de naissance. 3 Exception: les joueurs U16 avec double droit de jouer peuvent aussi participer aux matches de finale 4 seulement la plus jeune année de naissance